

Pharmaciens : étude sur les revenus des praticiens en officine



© 2017 Les Echos Publishing

Selon cette étude de l'Insee, le revenu moyen des pharmaciens titulaires non salariés en 2014 varie du simple au double selon le type d'imposition de l'officine. Ils vont de 59 400 € pour les sociétés soumises à l'impôt sur les sociétés, à 116 800 € pour les sociétés soumises à l'impôt sur le revenu, et 121 400 € pour les entrepreneurs individuels.

Toutefois, le revenu ne recouvre pas les mêmes fonctions selon le type d'imposition. Dans le cadre d'une société imposée à l'IS, le revenu ne sert qu'à rémunérer le travail du pharmacien tandis qu'avec une entreprise ou une société imposée à l'IR, il sert également à constituer son patrimoine professionnel.

Autre information pointée par l'étude : la rémunération est plus élevée en moyenne dans les départements du nord de la France que dans ceux du sud. Elle est aussi plus faible pour les femmes que pour les hommes. Quant aux revenus des adjoints d'officine et pharmaciens salariés, ils sont nettement inférieurs à ceux des titulaires (près de 35 000 € en moyenne par an en 2014) et dépendent fortement de l'ancienneté du non-titulaire, mais varient moins d'une pharmacie à l'autre.

Pour consulter l'étude de l'Insee : www.insee.fr

